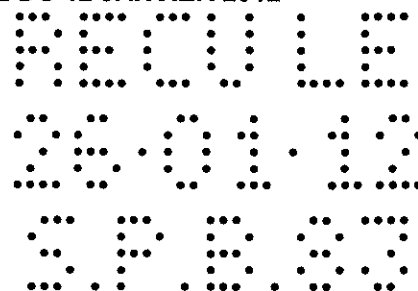


DELIBERATION DU BUREAU  
SEANCE DU 12 JANVIER 2012



**OBJET : Dossiers FIL.**

Nombre de membres du bureau : 9 représentants 9 voix  
Nombre de membres en exercice : 9 représentants 9 voix  
Nombre de membres qui ont pris part à la délibération : 5 représentants 5 voix

N° : 003 bis / 2012

L'an deux mille douze et le douze janvier le BUREAU régulièrement convoqué, s'est réuni dans les locaux du SMPPV à Brignoles.  
Il examine le point n° 2 de l'ordre du jour, visé en objet.  
Monsieur Michaël LATZ préside.

**ETAIENT PRESENTS :**

***CC Comté de Provence :***

Monsieur Michaël LATZ, Président  
Monsieur Paul CASTELLAN, membre

***CC Provence d'Argens en Verdon :***

***CC Val d'Issole :***

Monsieur Jean-Pierre MORIN, 1<sup>e</sup> vice-président  
Monsieur Gérard FABRE, membre

***CC Sainte Baume Mont Aurélien :***

Monsieur Gérard BLEINC, 2<sup>e</sup> vice-président

***Membre associé :***

Monsieur Gabriel RINAUDO  
Monsieur André GUIOL  
Madame Sylvie MASSIMI

Acte rendu exécutoire après dépôt  
en Sous-Préfecture  
le : ..... 26 JAN. 2012 .....  
Et publication ou notification  
le : ..... 31 JAN. 2012 .....

L'enveloppe globale de la subvention FIL pour 2012 est d'environ 283 000 €.

Pour rappel les 3 axes prioritaires sont :

- **La résistance et l'adaptation au changement climatique :** développer une politique volontariste en matière énergétique et de gestion économe des ressources et aider à la prise en compte par chacun de son propre rôle dans le processus de réduction de la dépense énergétique
- **Les nouveaux services à la population :** l'échelle du bassin de vie est souvent la plus pertinente pour l'organisation des services ; composer un espace organisé autour d'une ou plusieurs villes centre, pour construire une offre de services de proximité renouvelée et mutualisée. deux outils : les SCOT et les schémas de service à la population pour répondre concrètement aux enjeux de la vie dans les territoires ruraux.
- **Et demain les territoires :** la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur entend amplifier son soutien aux actions du Pays et de son conseil de développement, mais également s'appuyer sur les Pays pour participer à la construction d'une démarche prospective de niveau régional, conformément aux chartes de développement durable élaborées et en fonction des recompositions territoriales qui pourront être générées suite au projet de réforme

Il est demandé au bureau de statuer sur les projets suivants :

Intitulé du projet	Maître d'ouvrage	Montant total du projet (euros)	Co - financements	Montant FIL sollicité
Les Eauditives	Plaine Page	60 000 €	CG 5 000 € communes : 3 000 € fondation France 10 000 € ventes 4 400 € autofinancement : 7 600€	30 000 €
Vagues d'Impressions	Maison Méditerranéenne de l'Estampe	11 930 €	communes : 3 000 € ventes : 2 800 € autofinancement 1130	5 000 €
Atelier de chant Public Scolaire	Le Chantier	29 532 €	autofinancement 15352	14 000 €
Communication musée des gueules rouges	CCCP	56 680 €	Autofinancement 28340	28 340 €
Promotion de la Provence Verte sur le Marché touristique Italien	EPIC	12 400 €	Autofinancement 6200	6 200 €
Réunions d'informations collectives de 1er niveau sur la création/reprise d'activité en Provence Verte	MDEF	40 000 €	Autofinancement 2000	20 000 €
<b>TOTAL</b>				

**Le Bureau**

Ouï l'exposé  
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales  
Vu l'ensemble les pièces du dossier,  
Après en avoir délibéré,

RECUE  
DES  
DELIBERATIONS

**DECIDE** à l'unanimité :

- De valider en vue d'une présentation au Conseil Régional au titre du fil, les dossiers suivants :
  - « Les Eauditives » de l'association Plaine Page pour un montant de 10 000 €
  - « Vagues d'impressions » de l'association Maison Méditerranéenne de l'Estampe pour un montant de 3 000 €
  - « Atelier de chant – public scolaire » de l'association Le Chantier pour un montant 10 000 €
  - « Communication musées de gueules rouges » de la Communauté de Communes Comté de Provence pour un montant de 12 000 €
  - « Promotion de la Provence Verte sur le marché italien » de l'EPIC pour un montant de 6 200 €
  - « Réunions d'informations collectives de 1<sup>er</sup> niveau sur la création/reprise d'activité en Provence Verte » de la MDEF pour un montant de 15 000 €

Fait et délibéré à Brignoles, les jour, mois et an susdits.

Le Président du Bureau



Michael LATZ  
Maire de Correns